



Communiqué de presse

Bouygues Telecom lance le coffret 4G

« Satisfait ou remboursé », une première sur le marché

Du 18 novembre au 5 janvier, Bouygues Telecom propose à tous ses nouveaux clients un coffret de découverte de la 4G, incluant un forfait 4G et un téléphone 4G. Le 1^{er} mois de forfait 4G est offert, et, au cours d'une période d'essai d'un mois, les nouveaux clients ont la possibilité de résilier sans frais et de se faire rembourser l'achat du téléphone.

Paris, le 18 novembre 2013 – Depuis le 1^{er} octobre, toutes les personnes disposant d'un téléphone 4G compatible, quel que soit leur opérateur, peuvent se rendre dans un Club Bouygues Telecom afin de souscrire un Forfait Sensation 4G en version éco (sans mobile) et tester le réseau 4G pendant un mois. Le premier mois de forfait est offert et les clients peuvent résilier à tout moment sans aucun frais.

Bouygues Telecom annonce aujourd'hui, en complément de cette opération, la mise en place d'un dispositif sans précédent sur le marché français, afin de permettre **à tous¹** de découvrir la 4G sans contrainte : tout nouveau client **ne disposant pas d'un téléphone 4G** peut désormais tester la 4G grâce aux **coffrets 4G « satisfait ou remboursé »²**.

Ces coffrets 4G donnent accès à un forfait 4G (3, 8 ou 16Go, avec engagement 24 mois) et à un téléphone à choisir dans la gamme de téléphones 4G de Bouygues Telecom. Le client s'acquitte du paiement initial du terminal et peut ensuite tester pendant un mois la 4G. Pendant le mois d'essai, si le client n'est pas satisfait de son expérience, il a la possibilité de rapporter le terminal dans un Club Bouygues Telecom (le téléphone doit être « comme neuf ») afin d'être remboursé. Il choisit ensuite de rester chez Bouygues Telecom ou de mettre fin à son engagement initial de 24 mois en résiliant sans frais.

Sur la même période, le téléphone 4G Ultym 4 de Bouygues Telecom est offert pour toute souscription au Forfait Sensation 8Go avec engagement de 24 mois³. De la même façon, le client pourra choisir de rapporter ce mobile pendant le mois d'essai et de quitter Bouygues Telecom sans frais.

« Avec cette initiative, Bouygues Telecom lève le dernier frein à la démocratisation de la 4G : désormais, tous les Français peuvent venir essayer la 4G sur le plus grand réseau de France, gratuitement et avec la possibilité de résilier à tout moment pendant le 1er mois. Avec nos offres généreuses et une large gamme de téléphones 4G, nous pensons que toutes les conditions sont réunies pour les convaincre de nous faire confiance. » déclare Olivier Roussat, Président directeur général de Bouygues Telecom.

Contacts presse :

Alexandre André : 01 39 26 62 42 / aandre@bouyguetelecom.fr
Emmanuelle Boudgourd : 01 58 17 98 29 / eboudgou@bouyguetelecom.fr

A propos de Bouygues Telecom

Opérateur global de communications électroniques (Mobile, Fixe, TV, Internet et Cloud), Bouygues Telecom se démarque par ses innovations, au service de ses 11,1 millions de clients Mobile et 1,9 million de clients Haut Débit Fixe, dont plus de 1,5 million de clients professionnels. En juillet 2011, Bouygues Telecom a inventé B&YOU, première offre *Sim-Only Web-Only* qui a conquis plus d'1,6 million de clients. En juin 2012, Bouygues Telecom a lancé Bbox Sensation, qui intègre les meilleures technologies au service de la vie numérique du foyer et en novembre 2013 la Box Internet de B&YOU, double-play qui démocratise l'accès à l'Internet fixe.

Notre réseau Mobile couvre 99% de la population en 2G, 96% en 3G+ (jusqu'à 7,2 Mbit/s) et 60% en H+ (jusqu'à 42 Mbit/s). Bouygues Telecom dispose également d'un réseau national 4G, avec 63% de la population couverte, c'est-à-dire 40 millions de Français pouvant bénéficier du très haut débit mobile dans plus de 2 100 villes 4G. Chaque jour, plus de 9 200 collaborateurs imaginent des solutions adaptées pour nos clients. Nos 2 000 conseillers de clientèle dans nos 6 centres d'appels en France et nos 2 500 conseillers de vente dans nos 650 magasins les accompagnent au quotidien. www.bouyguetelecom.fr.

¹ Sous réserve d'être en zone de couverture. En zone de couverture en France métropolitaine (40 millions de personnes couvertes). Avec offre et terminal compatibles. **Détails sur bouyguetelecom.fr**

² **Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 05/01/14 en Clubs Bouygues Telecom, sur bouyguetelecom.fr ou au 3106, réservée aux nouveaux clients souscrivant à un forfait Sensation (engagement 24 mois, hors clients pros).** Remise du 1er mois de forfait sur facture (hors communication hors forfait, services et options). Offre limitée à 1 remboursement par ligne et à 3 par client. Communications à usage privé (hors n° courts et spéciaux) ; Sur une sélection de mobiles (**hors clients payant en trois fois sans frais**) : remboursement des sommes payées pour le mobile. Rappelez celui d'origine (même IMEI), sans l'avoir échangé (hors SAV), dans un Club Bouygues Telecom, avec la facture d'achat, dans son emballage d'origine, complet et dans un état comme neuf, dans les 30 jours suivant l'activation de la ligne. Virement bancaire dans les 45 jours max, et déduction faite du montant des sommes restant dues. Résiliation possible au cours de ce 1er mois. **Voir liste des téléphones et conditions sur www.bouyguetelecom.fr**

³ Offre valable jusqu'au 05/01/14 dans les Magasins Clubs Bouygues Telecom, au 3106 ou sur bouyguetelecom.fr, pour toute souscription à un forfait 8 Go. Remise immédiate en cas de souscription en magasin. Remboursement, sur demande, sous la forme d'une remise à partir de la 3e facture, sous réserve de réception préalable du coupon, disponible sur bouyguetelecom.fr, en cas de souscription sur bouyguetelecom.fr ou au 3106. Voir détails et conditions sur bouyguetelecom.fr.